



Syndicat National Autonome des Personnels
de Chambres de Commerce et d'Industrie

Quel avenir pour la CCIR Paris Île-de-France ?

Depuis quelques semaines, l'ensemble des agents de la CCIR Paris Île-de-France assistent médusés à l'étrange campagne **# en danger**, visant à faire annuler en partie l'article 17 de la loi de finance 2017, dont le vote est prévu le 16 décembre prochain. Campagne où le rôle de chacun, salariés, étudiants, chefs d'entreprise, élus... mais aussi organisations syndicales et représentants du personnel semble écrit d'avance.

Cette campagne de lobbying légèrement provocatrice mais classique impulsée par la direction générale dans notre région, peine à trouver une envergure collective et nationale ; pourtant l'objectif poursuivi est bien commun : **sauvegarder nos emplois, nos missions, notre identité consulaire.**

Comme trop souvent nous déplorons que ce soit les médias qui nous éclairent sur les finalités de cette dernière, le président Kling nouvellement élu à la tête de la CCIR le dévoile sans détour lors d'un entretien accordé à **Affiches Parisiennes** daté du 30 novembre : si l'article 17 était voté en l'état **« nous en tirerons les conséquences et remettrons les clés aux représentants de l'Etat »**. Remettre les clés... c'est-à-dire abandonner les fonctions régaliennes dévolues aux CCI, replacer dans le budget de l'état les quelques dizaines de milliers d'agents des CCI qui les font vivre, abandonner les CFA alors que tous les discours sont unanimes au sujet de l'apprentissage.

Après les suppressions de postes, les licenciements, l'impossibilité d'engager un réel échange paritaire constructif et devant de telles menaces, difficile de faire cause commune... La prise en otage systématique des organisations syndicales, des agents n'est pas acceptable pour l'UNSA-CCI et les personnels que nous représentons. **Responsabiliser chacun d'entre nous ne passera jamais par une partition déjà écrite d'avance.**

Pour autant, cette nouvelle baisse de 60 millions des ressources fiscales affectées aux CCI, dont 14 millions pour la CCIR Paris Île-de-France, n'est pas tolérable, elle fragiliserait irrémédiablement nos structures, détruirait des centaines d'emplois. **Nous sommes attachés à nos missions du quotidien, convaincus de leur importance et de leur utilité** et nous ne pouvons ignorer le risque collectif d'une nouvelle réduction de nos budgets. L'UNSA-CCI a donc décidé de sensibiliser l'ensemble des parlementaires du territoire par le biais **d'une lettre ouverte** et l'ensemble de l'opinion publique par **un communiqué de presse relayant nos actions.**

L'UNSA-CCI se serait sans réserve associée à toute action intersyndicale concertée en amont, indépendante et responsable. L'histoire s'écrit autrement et nous le regrettons ! **Nous ne suivrons pas un chemin déjà tracé pour nous.** A chacun de prendre ses responsabilités en conscience quant à la suite que nous devons écrire ensemble.

UNSA-CCI Autonome, Responsable et Solidaire

UNSA-CCI Paris Île-de-France - Union Nationale des Syndicats Autonomes
2 rue Adolphe Jullien 75001 PARIS
unsa-snapcc@cci-paris-idf.fr

<http://www.unsa-cciparisidf.fr>

